

## Informations REGIONALES

### UN KRACH A BOULOGNE

complet sur les conséquences financières du rachat, la commission des finances constate que le gouvernement en prend la responsabilité et la garde, tandis qu'elle dégagé la bénie.

La commission des finances fut ensuite saisie d'une proposition tendant à faire entendre par la commission les représentants de la Compagnie de l'Ouest à qui on pourrait ainsi demander les renseignements refusés par le gouvernement. Mais on fit remarquer que « les renseignements refusés étaient des aléas, risques et litiges que n'avaient pas été pris dans le rapport Musset, que le gouvernement ne croit pas devoir communiquer » et que si le gouvernement ne voulait pas livrer son dossier, la compagnie ne voudrait pas livrer le sien.

Il résulte de la discussion que le Sénat peut pourtant désormais exiger les renseignements sur « les risques, aléas et litiges futurs » que ses commissions n'avaient pu obtenir.

Plusieurs membres de la commission firent alors observer que la première conclusion n'indiquait pas suffisamment les risques et aléas que comportent les conséquences financières du rachat, ni surtout les risques et les inconvenients pouvant résulter des nombreux procédés financiers proposés dans le projet initial à la Chambre, ainsi que des voies et moyens à employer pendant la période du principe du rachat et le vote du futur projet de loi.

M. Poincaré, rapporteur général, s'exprima comme suit :

Le projet d'exécution est pendant devant la Chambre, nous ignorons le sort qui lui sera réservé par cette Assemblée ; mais il y a quelque chose de plus grave : c'est que ce projet est la négation de toute la politique industrielle suivie depuis de longues années. On comprend très bien le rachat sans budget supplémentaire, mais on ne comprend pas les affectées aux chemins de fer de l'Etat. Mais, avec ce projet, il y a une deuxième étude à engager, étude que l'on ne nous met pas à même de commencer. Il faut que les deux questions soient liées et qu'en disent comment on va opérer après le rachat.

Après intervention de M. Prevet, M. Jean Dupuy fit observer qu'il serait sage de conclure que « l'opération du rachat est dangereuse ; que le régime transitoire qui en seignait la suite est plein de périls et que les moyens financiers ne sont pas même arrêtés ; mais il est impossible qu'en présence de la question de cette importance la commission des finances n'émette pas un avis précis ».

Finalement la commission vota cette délibération condamnant :

La commission estime que le Sénat devrait être saisi, en même temps, de la question du rachat et du projet de loi relatif aux voies et moyens financiers propres à assurer le fonctionnement du réseau d'Etat.

En dernier lieu, après une courte discussion sur la nécessité pour la commission — dont la première conclusion dégage la responsabilité — de formuler cependant un avis favorable ou défavorable, sur les conséquences financières du projet, MM. J. Dupuy, Prevet et Poincaré présentèrent la dernière et troisième conclusion ci-après qui, comme les précédentes, fut adoptée à l'unanimité des membres présents :

Dans ces conditions, la commission des finances estime qu'elle ne saurait donner, au point de vue financier, un avis favorable au projet dont elle est saisie.

**SAISIE DES LIVRES**

Jeudi soir, un mandat d'amener a été lancé contre M. Gouillard et M. Cottin, commissaire de police du 2e arrondissement, à la suite d'instructions délivrées par M. Chadefaud, juge d'instruction, à saisi la complaisance et les papiers de la Société, au siège social, boulevard Daunou.

## La Faillite Evrard-Bez

### UN KRACH

La lettre de démission au Sénat. — London et souvenirs. — Quimper avec une scène à Paris. — L'attitude des écrivains.

Le « Journal Officiel » du vendredi 23 mars, rendant compte de la séance tenue le par le Sénat, annonce en ces termes la démission de M. Evrard-Elez :

**M. LE PRESIDENT.** — J'ai reçu de M. Eliez, sénateur du département du Nord, la lettre suivante :

« Monsieur le Président, — J'ai l'honneur de vous remettre ma démission de sénateur. — Veuillez agréer... »

— Signé : ELIEZ EVRARD.

La démission de M. Eliez Evrard est acceptée. Avis en sera donné à M. le ministre d'Intérieur.

Cette laconique lettre de démission était adressée à la présidence du Sénat, jusqu'à midi, par un avocat du barreau de Paris, ami personnel du maire de Bapaume.

C'est à partir du jeudi 20 mars, au cours du délai légal de trois mois pour l'élection au Sénat du successeur de M. Eliez, C. Elec-

tion n'aura pas lieu avant le mois d'avril, au plus tôt.

Les délégués sénatoriaux seront choisis parmi les conseillers municipaux ou réélus en mai prochain.

Comme Rochette insistait encore, M. Picherau se résolut de répondre plus longuement et la confrontation prit fin.

M. Rochette passa alors avec ses conseils dans l'arrière-cabinet du juge d'instruction, pour prendre communication des pièces de son dossier ; comme certaines d'entre elles n'avaient pas été mises à sa disposition, M. Maurice Bernard protesta auprès du juge et du procureur, avec le puits voisin de son habitation.

M. Beer a ensuite une longue conférence avec les experts MM. Dufour, Iché et Bin.

L'instruction de l'affaire Rochette sera reprise seulement mardi, M. Beer partant ce soir pour Pau, près de son fils souffrant.

Le mardi fut arrêté et conduite à Saint-Michel.

Celui-ci expira. Sans se préoccuper des suites, l'ignoble femme rentra chez elle, et elle but encore.

Un voisin, qui n'avait rien entendu, découvrit quelques minutes après le petit enfant de Saint-Michel.

L'enquête établit les faits tels que nous venions de les raconter.

La mère fut arrêtée et conduite à Saint-Michel.

Saint-Thomas (Antilles françaises), 27 mars. — Hier matin, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie. Les secousses sont peu graves.

Washington, 27 mars. — Hier soir, à 8 heures 9' 40 de 10 h. 54 les appareils du Gouvernement ont enregistré une secousse de tremblement de terre.

Le centre des troubles sinistres qui a eu lieu 22.400 milles.

L'appareil de Washington a aussi enregistré une légère secousse dans l'après-midi du 25.

UNE VILLE DETRUISTE.

Mexico, 27 mars. — Hier dans la soirée un tremblement de terre a détruit la ville de Chilapa, dans l'Etat de Guerrero. Les habitants sont affolés. On ignore le nombre des morts.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

TREMBLEMENT DE TERRE EN AMERIQUE

UNE VILLE DETRUISTE. — NOMBREUX MORTS. — LA SECOUSSSE ESTÉE FAIT SENTIR DANS TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD

Mexico, 27 mars. — Hier dans la soirée un tremblement de terre a détruit la ville de Chilapa, dans l'Etat de Guerrero. Les habitants sont affolés. On ignore le nombre des morts.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.

On pense que c'est à l'imprudence des chevaux eux-mêmes qu'est dû l'incendie.